Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 67 (1987)

Heft: 4

Artikel: Déclaration de Monsieur Jean-Bernard Raimond, Ministre des affaires

étrangères

Autor: Raimond, Jean-Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Déclaration de Monsieur Jean-Bernard Raimond,

Ministre des Affaires Étrangères

e n'est pas s'avancer beaucoup que d'affirmer que les relations traditionnelles d'amitié entre la France et la Confédération suisse se développent aujourd'hui dans un excellent climat.

Fidèle à notre tradition de voisinage, nous maintenons des contacts à tous les niveaux, aussi fructueux que fréquents. Notre dialogue, qui se déroule toujours dans une atmosphère confiante et constructive, est aussi remarquablement diversifié. En témoignent les visites qu'ont effectuées cette année le Président de la République à Zurich dans le cadre du festival du Romantisme, et le Premier Ministre à Genève, pour l'inauguration de l'accélérateur de particules du C.E.R.N. Voilà, parmi d'autres, autant d'occasions d'échanges de vues au plus haut niveau politique.

Il en est de même pour les consultations bilatérales entre Ministres, hauts fonctionnaires et experts qui se poursuivent à un rythme régulier. Il n'est donc pas surprenant que les problèmes qui peuvent surgir entre voisins se soient notablement réduits au cours des deux années écoulées. Ces résultats doivent nous encourager à aplanir les difficultés qui subsistent, très ponctuelles au demeurant, avec le souci partagé de parvenir à un règlement conforme aux intérêts de chacun.

L'histoire de nos deux pays montre un attachement de même nature aux valeurs de démocratie et de civilisation. Suisses et Français ont de tout temps été prêts à défendre ces idéaux. Ils constituent pour ces mêmes raisons des partenaires naturels dans toutes les instances où la France et la Confédération sont représentées, à l'O.C.D.E., au Conseil de l'Europe comme à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Cette communauté de vues fait que nos deux pays se retrouvent dans leur détermination à faire progresser la cause des droits de l'Homme, afin d'accroître en particulier la coopération entre les deux parties de l'Europe.

Cependant, la France et la Suisse demeurent parfaitement conscientes de leurs intérêts de sécurité. A cet égard, la France relève tout particulièrement la lucidité avec laquelle la Confédération considère les réalités du rapport des forces dans le monde, et notamment dans la relation Est-Ouest. C'est pourquoi nous apprécions la neutralité suisse, permanente et armée, qui, à certains égards, rejoint notre propre conception de l'indépendance nationale.

Carrefour situé au cœur de l'Europe, la Suisse a, dès l'origine, souhaité prendre sa part des entreprises menées à l'échelle européenne pour maîtriser les techniques nouvelles qui façonneront l'avenir de nos sociétés. A ce titre, la France salue la contribution de la Suisse aux projets lancés dans le cadre d'Eurêka, ainsi qu'au sein de l'Agence spatiale européenne.

De tels domaines viennent compléter et enrichir les effets d'une coopération bilatérale déjà très active dans les secteurs de la science, de la recherche, et plus généralement, sur le plan économique. La Suisse est notre septième client et notre neuvième fournisseur. La France est son deuxième partenaire. Les échanges font certes apparaître un excédent du côté français. Celui-ci a toutefois eu tendance à diminuer dans la période récente. Ce phénomène tient pour une part à un tassement sensible des exportations françaises mais s'explique également par le dynamisme de l'industrie helvétique et par le haut niveau de qualité de ses productions de plus en plus recherchées sur le marché français.

L'économie n'a pas seule su tisser des liens entre nous. La coopération qu'elle a introduite est sous-tendue par la communauté de culture qui nous rapproche. Elle est bien sûr de tradition avec la Suisse romande mais nous relevons l'intérêt manifesté par les cantons alémaniques pour un développement de l'apprentissage du français dès l'enseignement primaire. Nous pouvons également nous féliciter de la diversification de notre coopération dans le secteur de la télévision.

J'aurai garde d'omettre de rappeler combien nous apprécions également que la Confédération se soit associée aux réunions de la Francophonie et ait pris une part active aux conférences qui se sont succédées dans ce cadre, à Paris puis à Québec.

Ces liens culturels et économiques sont d'autant plus solides qu'ils bénéficient très lar-

gement de l'interpénétration des populations. Moins que jamais en effet notre frontière commune n'est perçue comme une ligne de séparation. Les chiffres sont sur ce point éloquents. Aujourd'hui 70 000 français franchissent chaque jour cette frontière pour leur travail. Près de 100 000 résident en Suisse et un nombre équivalent de citoyens suisses ont choisi d'élire domicile en France.

Récemment plusieurs accords frontaliers sont entrés en vigueur donnant vie à des institutions originales, comme la Communauté de travail du Jura ou le Conseil du Léman, qui sont venues s'ajouter à la commission franco-genevoise, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à la coopération, sur une base régionale, en harmonie avec celle existant entre les deux pays.

Au vu d'un tel bilan, dont la richesse est encourageante, je ne peux qu'envisager l'avenir des relations franco-suisses avec confiance, au sein d'une Europe en constante évolution. Le marché intérieur unique qui sera instauré en 1992 constituera sans doute un défi aux pays de l'A.E.L.E. dont la Suisse fait partie.

Ne doutons pas que la Confédération, fidèle à son histoire forgée dans le courage et l'ingéniosité, saura trouver les formules qui lui permettront de maintenir un contact étroit avec l'Europe des Douze, et en premier lieu avec son voisin de l'Ouest.